

Aulnay, le 20 décembre 2011

Monsieur Gérard SEGURA
Maire – Conseiller général
d'Aulnay-Sous-Bois

Nos réf : MH / AP2012 - 058

Objet : Réponse à Monsieur CANNAROZZO

Monsieur le Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Je tiens à vous faire part de ma désapprobation quant aux propos et à la méthode de M.Cannarozzo concernant le conseil de quartier de la cité de l'Europe qui s'est tenue le 14 décembre dernier.

En effet, le conseil de quartier se réunit régulièrement depuis sa création et inscrit à l'ordre du jour de ses réunions toutes questions relatives à la vie du quartier et de la ville.

A ce titre, la réunion de mercredi dernier comportait 4 points à l'ordre du jour et les questions diverses.

M. Cannarozzo n'a pas dit un mot durant les deux premières heures de réunion y compris quant il s'agissait des aménagements du quartier.

Le conseil de quartier avait lors d'une précédente réunion, où M.Cannarozzo était absent, demandé que la direction de la démocratie participative contacte le promoteur du terrain « Renault » afin qu'il présente son projet lors d'une réunion publique. C'est à l'occasion de ce point d'ordre du jour et alors qu'il s'agissait d'évaluer si le promoteur répondait à la demande du conseil que M.Cannarozzo s'est lancé dans une tribune contre le projet.

Après que j'ai rappelé au conseil que M.Cannarozzo et la majorité de la précédente municipalité, dont il était membre, a repoussé le permis de construire en 2005 (sursis à statuer) et modifié les règles du PLU en 2008, ce qui a conduit la ville et le promoteur en contentieux juridique. j'ai proposé que le contact soit pris rapidement avec le promoteur pour la tenue de la réunion publique.

présentation en conseil du premier projet et à certains rappels que le projet n'était pas le même que celui que nous aurions souhaité et que dans le contexte du Grand Paris les choses pouvaient évoluer. Il ne s'agissait pas ce mercredi de recueillir un avis du conseil de quartier ou des habitants sur cette question puisqu'une réunion publique doit avoir lieu.

Je me permets donc de vous alerter sur cette méthode quelque peu discourtoise pour les délégués de quartier consistant à truster leur opinion sans les en avertir.

M.Canarozzo a utilisé un bref échange pour étayer son courrier. Ceci relève plus de la manipulation d'opinion que du débat d'idée. Cette méthode ne peut qu'instaurer une défiance des délégués de quartier alors que nous essayons de construire une relation de confiance et de respect de la parole de tous au sein des instances de démocratie locale.

Cette instrumentalisation ne peut que provoquer des réactions hostiles. Les comptes-rendus des conseils de quartier sont rédigés pour témoigner des débats en leur sein, les réunions publiques permettent l'expression des opinions de chacun avec un autre retentissement, les forums, assises et prochainement d'autres instances de participation permettent le débat et l'échange sur des questions plus larges.

Le conseil de quartier n'est ni une tribune ni un conseil municipal bis, la parole des habitants, leurs implications, leurs projets doivent être respectés.

Après ses déclarations en conseil municipal, M.Cannarozzo vient le 16 décembre 2011 de franchir une étape supplémentaire dans sa volonté de dénigrement de la démocratie locale.

Je laisse aux délégués de quartier le soin de lui exprimer leur appréciation.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.



Miguel HERNANDEZ
*Adjoint au Maire de quartier,
coprésident du conseil de la cité de l'Europe
Démocratie participative, concertation,
Pilotage des conseils de quartiers,
Politique de la Ville
Ville d'Aulnay-sous-Bois*